

# Conditions générales de contribution aux publications de *POINT FIXE*<sup>®</sup>

Les colonnes des publications de *POINT FIXE* sont ouvertes à toute personne souhaitant y contribuer par l'envoi de photos accompagnées ou non d'un article.

L'auteur s'engage au préalable à accepter les conditions générales décrites ci-dessous ; il se chargera pour cela d'imprimer, compléter, dater et signer le coupon qui figure en fin du présent document, et de le joindre à l'envoi de sa contribution.

## Proposer un article à *POINT FIXE*<sup>®</sup>

Cet article devra couvrir un thème de l'année en cours lié à l'aviation d'état (armée de l'air, aéronavale, gendarmerie, police, douanes, sécurité civile, DGA, etc.) ou, éventuellement pourra couvrir une époque révolue sous réserve d'être accompagné de documents inédits.

L'auteur devra tout d'abord prendre contact avec le comité de rédaction de *POINT FIXE* avant tout envoi ([point.fixe@orange.fr](mailto:point.fixe@orange.fr)).

Deux cas peuvent se présenter :

1. L'auteur propose un sujet déjà réalisé (texte, photos et légendes) :

L'équipe de rédaction de *POINT FIXE* se réserve le droit d'accepter ou de refuser cette proposition sans avoir à justifier cette décision (la publication ou non du même sujet sur internet pourra être un facteur déterminant de son acceptation par le comité de rédaction).

2. L'auteur propose un sujet à réaliser pour *POINT FIXE* :

Si le sujet proposé est retenu par le comité de rédaction, l'auteur recevra une lettre d'introduction personnalisée comportant la demande de reportage pour le compte de *POINT FIXE*.

Cette lettre implique que ce reportage sera exclusivement réalisé pour Point Fixe et ne pourra faire l'objet d'aucune autre publication, même partielle, sous quelque forme et sur quelque support que ce soit, y compris sur internet, avant la parution du reportage dans la publication de *POINT FIXE*. Le non-respect de cette clause entraînerait une rupture d'engagement et le sujet serait d'office rejeté.

La décision finale de publication reviendra au comité de rédaction au vu de la qualité du reportage effectué.

Pour éviter toute perte de documents envoyés par voie postale, il est vivement conseillé à l'auteur d'effectuer cet envoi en recommandé avec accusé de réception. Un envoi par voie

électronique fera l'objet d'un accusé de réception par courriel, à l'adresse électronique que l'auteur indiquera à la rédaction.

Les CD/DVD fournis ne seront pas retournés après exploitation, sauf sur demande expresse de l'auteur ; ils seront dans ce cas joints à l'expédition de l'ouvrage après parution (voir paragraphe 'Compensation' ci-dessous).

## Photos et articles

L'envoi des photos non retouchées au format JPEG, TIFF ou RAW (300 dpi pour 2480 x 1660 pixels minimum), devra se faire soit sur un support numérique (CD, DVD, ...), soit par courriel ou via un serveur approprié ([www.dropbox.com](http://www.dropbox.com) par exemple).

L'envoi de photos papier ou de diapositives est accepté sous réserve qu'elles soient d'excellente qualité. Ces documents originaux seront retournés à l'auteur après numérisation. Cette forme de support doit cependant rester exceptionnelle.

L'auteur pourra rédiger un article pour accompagner et légender ses photos. Le comité de rédaction de *POINT FIXE* se réserve le cas échéant le droit de remettre en forme cet article ou ces légendes. Une copie de l'article pourra être envoyée à l'auteur avant publication pour vérification sur simple demande. En l'absence d'une telle demande, il est entendu que l'auteur donne ainsi son accord tacite pour d'éventuelles modifications.

Au cas où l'auteur ne pourrait pas fournir de texte, celui-ci sera rédigé par le comité de rédaction de *POINT FIXE* à partir des données fournies par l'auteur ou à partir de documentation ouverte.

Les photos jugées non publiables, du fait de leur qualité ou de leur « poids » numérique insuffisant seront rejetées.

En proposant un article et/ou des photos à *POINT FIXE*, l'auteur s'engage à ne pas les proposer simultanément à une autre revue de langue française ou anglaise (*Air Fan*, *Air Forces Monthly*, ...). Il serait souhaitable également que ces photos ne soient pas publiées sur internet avant la parution de l'article.

La rédaction de *POINT FIXE* ne saurait être tenue pour responsable de propos tenus, d'opinions énoncées ou de la publication de photos qui auraient été prises sans la nécessaire autorisation de la part des autorités civiles ou militaires compétentes.

## Compensation

Chaque auteur d'un ou plusieurs articles et/ou d'une ou plusieurs photos publiées recevra en compensation un maximum de deux exemplaires de l'édition de la publication dans laquelle figurent son article et/ou ses photos. Le comité de rédaction est souverain pour déterminer le nombre d'exemplaires offerts au vu de la contribution apportée.

En aucun cas l'auteur ne pourra prétendre à une rémunération sous quelque autre forme que ce soit.

# Acceptation

(à compléter, dater et signer, et joindre à l'envoi de la contribution)

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ (nom - prénom)

adresse \_\_\_\_\_ (adresse postale complète)

e-mail : \_\_\_\_\_

déclare avoir pris connaissance des conditions de contribution à la publication de *POINT FIXE* décrites ci-dessus et accepter sans réserve ces conditions.

Date et signature :

Envoyer la contribution accompagnée du présent document dûment complété à l'une de ces adresses :

POINT FIXE  
3, rue des abeilles  
67190 DINSHEIM-SUR-BRUCHE  
France  
-  
[point.fixe@orange.fr](mailto:point.fixe@orange.fr)